



## QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### **Rapport de la Réunion tripartite d'experts sur la gestion du handicap sur le lieu de travail (Genève, 3-12 octobre 2001)**

1. La Réunion tripartite d'experts sur la gestion du handicap sur le lieu de travail s'est tenue à Genève du 3 au 12 octobre 2001. Sur les 27 experts invités à la réunion, neuf avaient été désignés à la suite des consultations tenues avec les gouvernements, neuf après consultation du groupe des employeurs du Conseil d'administration et neuf après consultation du groupe des travailleurs. La réunion a été suivie par plusieurs observateurs venant d'organisations internationales intergouvernementales ou non gouvernementales.
2. Les experts ont examiné et adopté à l'unanimité le recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail.
3. On trouvera en annexe le rapport de la réunion<sup>1</sup> ainsi que le recueil de directives pratiques<sup>2</sup>, qui sont soumis à la commission pour examen.
4. ***La commission voudra sans doute prendre note du rapport de la réunion d'experts et recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à publier le recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail.***

Genève, le 19 octobre 2001.

*Point appelant une décision:* paragraphe 4.

<sup>1</sup> Document TMEMDW/2001/1.

<sup>2</sup> Document TMEMDW/2001/2.